

crescendo

LE JOURNAL DE LA SANTÉ ET
DE LA SÉCURITÉ EN ENTREPRISE
ÉDITÉ PAR LA CARSAT RHÔNE-ALPES



N°48 MAI 2018

Gâce au magazine CRESCENDO, la Carsat Rhône-Alpes, en tant qu'assureur des entreprises en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles, vous informe des actualités en santé et sécurité.

Ce numéro revêt un caractère particulier car il sera le dernier à tenir entre vos mains. En effet, après 17 années à feuilleter ses rubriques « Témoignages » ou encore « Tarification », vous retrouverez les actualités santé et sécurité des entreprises rhônalpines dans une version modernisée et enrichie : une newsletter nationale comportant des pages par région.



Pour le dossier central de ce dernier numéro, nous avons choisi un thème à la fois innovant et porteur d'avenir : l'articulation entre santé au travail et performance des entreprises. Pour l'illustrer, vous trouverez des témoignages d'acteurs des secteurs de la logistique, du transport et des produits frais. Ils ont tous participé au projet « Perspectiv'Supply », initié par la Carsat Rhône-Alpes et le Pôle d'Intelligence Logistique (Pil'es). L'innovation a consisté à faire coopérer des entreprises d'une même filière pour mieux comprendre les liens de cause à effets des activités des uns en amont sur les conditions de travail des autres en aval.

A l'issue de 2 années de travaux, trois thématiques d'amélioration ont été présentées lors d'un colloque national fin 2017 à Lyon réunissant près de 200 participants : la temporalité des flux en lien notamment avec les fréquences de livraison, les modes de palettisation amont/aval des produits et la prise en compte des emballages, par une réflexion plus élargie sur leur usage.

Début 2018, l'approche par filière du projet « Perspectiv'Supply » a montré qu'elle avait de l'avenir en remportant la seconde place aux trophées nationaux des Rois de Supply Chain, sur 25 projets en lice. Les entreprises engagées ont ainsi pu démontrer les bénéfices de la coopération à l'échelle d'une filière, ainsi que la place centrale de l'humain face aux défis technologiques et organisationnels de la filière des produits frais.

Parions-donc que de futurs reportages suivront sur les liens entre santé au travail et performance des entreprises. Prochain rendez-vous en la matière, le salon PREVENTICA se tiendra du 29 au 31 mai, à Lyon. Retrouvez en dernière page les thèmes de la vingtaine de conférences proposées par notre réseau et votre code d'invitation gratuit.

Jérôme Chardeyron
*Directeur de la Prévention
des Risques Professionnels*

Pour recevoir la future newsletter envoyez-nous un message à l'adresse :
preventionrp@carsat-ra.fr

2

TARIFICATION

Augmentation de la part individuelle pour les entreprises relevant du taux mixte. De quoi s'agit-il ?

LÉGISLATION

Décrets, arrêtés, recommandations.

3

DOSSIER SUPPLY CHAIN

Santé au travail. Perspectiv'Supply : le frais affine sa logistique en filière.

Palettisation. Mieux préparer limite le tri et la manipulation.

Expérimentation. Détendre les flux fait gagner du temps.

6

TÉMOIGNAGE

AFONSO, la prévention brique après brique.

7

ACCIDENT

Ecrasé sous une table élévatrice.

8

SPECIAL PREVENTICA 2018

Crescendo est édité par la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes
Direction de la Prévention
des Risques Professionnels
26, rue d'Aubigny - 69436 Lyon cedex 03
Tél. 04 72 91 96 96
E-mail : preventionrp@carsat-ra.fr
www.carsat-ra.fr



**l'Assurance
Maladie**

**RISQUES PROFESSIONNELS
Rhône-Alpes**

Augmentation de la part individuelle pour les entreprises relevant du taux mixte

De quoi s'agit-il ?

Avec cette nouvelle mesure, la part individuelle du taux des entreprises en tarification dite mixte (de 20 à 149 salariés), celle directement liée à la sinistralité, a été augmentée pour atteindre un plancher de 10 % depuis le 1er janvier 2018.

L'objectif est de prendre plus rapidement en compte la sinistralité réelle de l'entreprise dans le calcul du taux mixte. Cette prise en compte reste mesurée puisque le plancher de la part individuelle passe de 1 à 10 %.

Les entreprises les plus actives dans la réduction des risques, des accidents du travail et des maladies professionnelles verront ainsi leur taux de cotisation baisser.

L'Assurance Maladie – Risques professionnels a mis en place cette mesure afin d'encourager toujours plus les entreprises à mettre en place des actions de prévention, et donc de lutter efficacement contre les accidents du travail.

Exemple			
	Taux 2018 calculé avec la formule actuelle :	Taux 2018 calculé avec la formule actuelle :	
	4,57 %	4,62 %	
	Taux 2018 calculé avec la nouvelle formule :	Taux 2018 calculé avec la nouvelle formule :	
	20 salariés 1 sinistre 4,23 %	20 salariés 3 sinistres 4,80 %	

L'écart de taux entre les deux entreprises qui était de 0,05 point, passe à 0,57 point en faveur de l'entreprise vertueuse !



Retrouvez votre feuille de calcul sur le compte AT/MP de net-entreprises.fr

Décrets, arrêtés, recommandations...

• **R 498** - Entrepôts logistiques. Suppression des risques générés par les double et triple niveaux de stockage. Adoptée le 4 octobre 2017.

• **R 499** - Travailler au froid sous température dirigée. Adoptée le 5 octobre 2017.

CSE – Comité social et économique

L'INRS met en ligne sur son site un dossier complet sur les conditions de mise en place, la composition, la désignation, les attributions, les règles de fonctionnement du CSE ; les élections des représentants du personnel au CSE et la formation de ses membres. A retrouver sur www.inrs.fr, démarches de prévention, acteurs de la prévention.

Risque biologique

Un arrêté du 27 décembre 2017 (JO du 15 février 2018) complète la liste des agents biologiques pathogènes en y ajoutant des virus classés dans les groupes 3 ou 4. Il modifie les dispositions relatives aux mesures de confinement à mettre en œuvre dans les laboratoires où les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des agents biologiques des groupes 3 et 4. Il est entré en vigueur le 16 février 2018.

Crescendo est édité par la **Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes**, 26, rue d'Aubigny 69436 Lyon Cedex 03.
Directeur de la publication : Yves Corvaisier - **Responsable de la publication** : Jérôme Chardeyron - **Rédacteur en chef** : Isabelle Pin-Claret
Comité de rédaction : Maryline Brivet, Cédric Chaumeil, Chantal Couillandeu, Marc Davoust, Grazia Midili, Sandrine Morelli, Florent Vial.
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Cédryc Fernandez, Pierre-Alban Doucet, Agence de presse Pleins Titres. **Mise en page** : Grazia Midili.
Impression : Imprimerie Champagnac - **Tirage** : 40 000 exemplaires. **Numéro ISSN** : 1628-6359
 Pour recevoir des exemplaires supplémentaires, merci de contacter le **04 72 91 97 93**.
 Contact courriel : preventionrp@carsat-ra.fr



Santé au travail. Perspectiv'Supply : le frais affine sa logistique en filière

Le programme régional Distribution/Transport/Logistique de la Carsat associe une trentaine d'acteurs de la logistique du frais dans l'action Perspectiv'Supply. Objectif : améliorer les conditions de travail en combinant des enjeux de performance globale et de santé au travail.

Début 2018, le projet rhônalpin Perspectiv'supply est arrivé en deuxième position en nombre total de votants des Rois de la supply chain, concours national de Supply Chain Magazine. Une « fierté » pour Cécile Michaux, déléguée générale du Pôle d'intelligence logistique (Pil'es), à Villefontaine, qui coordonne cette action de la Carsat, avec la Dirrecte et l'Anact : « Depuis fin 2015, ce programme a mobilisé une trentaine d'industriels, de logisticiens, transporteurs et distributeurs pour améliorer la manutention des produits de la chaîne du frais. Ce partenariat collaboratif est l'ADN du Pôle d'Intelligence Logistique » !



Cécile Michaux du Pil'es et Cédryc Fernandez de la Carsat Rhône-Alpes. (Photo © FR/pleins Titres).

Du maillon à la chaîne

Dix ans après sa création, l'association *Pôle d'Intelligence Logistique* réunit quelque 500 logisticiens, distributeurs ou transporteurs autour de questions de RH ou de sécurité. Activement, elle a notamment mis au point de nombreux outils de formation et de prévention, alors que la filière distribution/transport/logistique recense 72 AT pour 1 000 salariés, deux fois plus que la moyenne nationale. « Le réseau du Pôle d'Intelligence Logistique était idéal pour développer Perspectiv'supply, constate Cédryc Fernandez, à l'initiative du projet à la Carsat avec Gilles Sospreda et Luc Thomasset. Jusqu'à présent, la démarche de prévention mise en œuvre ciblait les risques, maillon par maillon : chutes d'objets dans l'entrepôt, prise en compte des protocoles de sécurité lors d'opérations de chargement-déchargement... Cette approche apporte des progrès significatifs, mais de manière assez isolée. Or, certaines des problématiques qui impactent les conditions de travail sont étroitement liées à la performance et concernent plusieurs maillons. Avec Perspectiv'Supply, nous avons donc ouvert une réflexion élargie à l'ensemble des acteurs de la chaîne du frais, de l'usine au magasin. Avec pour principaux objectifs d'identifier des difficultés communes et de définir des améliorations concertées. Les dysfonctionnements constatés affectent le travail de tous et, donc, la performance globale qui, elle, se trouve directement dégradée par des coûts cachés et sociaux ».

de consommation, montage des palettes...), pour trouver des améliorations communes. Ils ont cerné neuf problématiques en lien avec trois thématiques de travail : la détente des flux, la palettisation et les emballages.

En 2017, ces axes d'amélioration ont donné lieu à six expérimentations, dont celles de Bonduelle, Lustucru et Easydis (voir articles pages 4 et 5). « L'enjeu, note le préventeur de la Carsat, était que chacun accepte, dans ce secteur ultra-performant, de dire qu'il travaillait en mode dégradé et de comprendre les problèmes de l'autre ». Cécile Michaux renchérit : « les plus forts leviers sont humains, pour permettre chacun de bien faire son travail ». Aujourd'hui, Perspectiv'Supply s'appuie sur ses expérimentations positives, sur un site internet clair et concret (*) et sur sa plateforme collaborative, pour se déployer. En Bretagne, des entrepreneurs du frais s'engagent déjà dans une démarche comparable. Bientôt, d'autres secteurs pourraient aussi s'inspirer de cette action de prévention à l'échelle d'une filière : globale.

Pil'es (le Pôle d'Intelligence Logistique)

- Réseau associatif basé en Nord Isère fédérant les professionnels du secteur de la logistique.
- 140 adhérents, 500 professionnels.
- 80 rencontres par an, 30 projets collaboratifs.
- www.pole-intelligence-logistique.fr/
- * www.perspectiv-supply.fr/

Trois thématiques de travail

En 2016, la trentaine d'entreprises participantes, aidées par un consultant et un ergonomiste, ont d'abord partagé leurs difficultés (absentéisme, casse, retards), leurs contraintes (date limite

Palettisation. Mieux préparer limite le tri et la manipulation

Le producteur de pâtes fraîches et quenelles Lustucru Frais et le logisticien Easydis ont élaboré en 2017 un cahier des charges de palettisation qui optimise le tri et limite les manipulations sur la plateforme de distribution. En améliorant la productivité.

« Notre dialogue a été fort utile », se félicitent d'une voix Pierre Callet, directeur logistique de Lustucru Frais à Montagny et Christophe Varvier, directeur du site d'Easydis à Grigny. Depuis un an, dans le cadre de Perspectiv'Supply, les deux responsables ont mis au point un cahier des charges de palettisation innovant. Celui-ci aide les préparateurs de Lustucru Frais à mieux construire les palettes, en limitant leur hauteur à 1,10 m, afin qu'à l'arrivée sur la plateforme d'Easydis, les réceptionnaires trient deux fois moins, limitent les manipulations et donc les risques de TMS, tout en améliorant leur productivité.

Recentrer sur le contrôle qualité

Le producteur, lui, recherchait la simplification face à la diversité des demandes dans la grande distribution. « Il existe une dizaine de modes de préparation de palettes », remarque Pierre Callet. Par ailleurs, l'expérimentation cherchait à limiter la manutention d'un colis qui, en moyenne, est manipulé une douzaine de fois de l'emballage à la mise en rayon. « Sur notre plateforme de distribution, chaque réceptionnaire doit souvent retrier des palettes, avant de les transmettre aux préparateurs de commandes des magasins, explique Christophe Varvier. Nous voulions au contraire les décharger du tri pour les recentrer sur leur cœur de métier : le contrôle qualité. »

Des préparateurs autonomes

Face à ces enjeux, les deux partenaires avaient des atouts. « Nous avons déjà rationalisé la taille de nos colis », note le responsable logistique de Lustucru Frais. Et, ajoute Cyril Laurent, responsable d'exploitation, « depuis 2012, nous avons donné des marges d'autonomie aux préparateurs de commande, qui ont ainsi plus de souplesse pour adapter l'organisation de leur travail ». Enfin, ajoute le responsable de site d'Easydis, « nous avons travaillé ensemble, à partir du terrain : les préparateurs de commande et les réceptionnaires nous ont expliqué eux-mêmes leur travail ».

Ensuite, les partenaires ont écrit un cahier des charges commun avec trois modes de palettisation, en fonction de l'organisation de la plateforme de distribution : mécanisée, par prélèvement des colis ou, comme sur le site d'Easydis, par répartition. Pour Easydis, les salariés de Lustucru Frais ont mis au point



De gauche à droite : Christophe Varvier, directeur de site d'Easydis à Grigny et, de Lustucru Frais, Pierre Callet, directeur logistique et gestion des flux, Jérémy Tholance, préparateur de commande et Cyril Laurent, responsable d'exploitation. (Photo © FR/pleins Titres).



Jérémy Tholance, préparateur de commande de Lustucru, monte sa palette en respectant le cahier des charges qui permettra au réceptionnaire d'Easydis de gagner du temps et de limiter les manipulations. (Photo © FR/pleins Titres).

une méthode hybride qui alterne des couches horizontales et de courtes colonnes verticales.

Deux fois moins de tri

Testé depuis l'automne, le nouveau dispositif a divisé par deux, de 60 à 30%, le taux de tri des réceptionnaires d'Easydis. Ils manutentionnent ainsi moins de colis, ce qui réduit sensiblement le risque de TMS. « Ils gagnent du temps pour contrôler, constate Christophe Varvier. Et cela redonne de la marge de manœuvre aux préparateurs. » Chez Lustucru Frais, Pierre Callet ne sait pas « si l'entreprise a effectivement gagné en productivité mais le ressenti des personnels est très positif... Reste maintenant à convaincre tous nos clients » !

Experimentation. Détendre les flux du temps

Dans le cadre de Perspectiv'supply, Bonduelle Frais, à Genas, a expérimenté la détente des flux avec son client le Comptoir savoyard de distribution, en Haute-Savoie et les transports Gagne. Avec succès.



Bruno Cagnon de CDS et Jean-Michel Ros, responsable logistique de Bonduelle ont pris l'habitude d'échanger sur leurs problématiques pour mieux détendre les flux. (Photo © FR/pleins Titres).

Détendre les flux. Prendre le temps pour en gagner et améliorer le circuit de livraison. Voilà ce qu'expérimentent depuis un an, dans le cadre de Perspectiv'Supply, le producteur de salades en sachet Bonduelle Frais, à Genas et le Comptoir savoyard de distribution (CSD), qui approvisionne 70 magasins, avec le transporteur Gagne. Prendre le temps? Pas facile quand ces produits frais de la quatrième gamme * ont une date limite de consommation (DLC) de 11 jours, quand les délais de livraison raccourcissent depuis 20 ans.

« Certes, note Laurent Rouault directeur supply chain de Bonduelle Frais, notre logistique est l'une des plus performantes, notre taux de service avoisine 98%. Mais c'est au prix d'une forte tension pour l'organisation, les hommes et les coûts. » Il arrive qu'une commande intervienne à dix heures chez l'industriel, pour une livraison à 17 heures sur une plateforme de redistribution puis une mise en rayon le lendemain. « A ce rythme, ajoute-t-il, le moindre retard pénalise toute la chaîne, sans qu'on remplisse toujours le camion ». Si la plateforme de CSD est mécanisée, Bruno Cagnon, responsable des flux de produits frais (et QSE), estime aussi que « la tension des flux génère un manque de sérénité qui menace la qualité et la sécurité ». Le transporteur, lui, subit et gère l'urgence sur les routes.

Se parler : une révolution

« Nous courons tous après le temps, résume le responsable de CSD. Nous travaillons ensemble, sans toujours nous parler, alors que nos problèmes sont communs. C'est pourquoi ce projet de nous réunir autour d'une table - industriel, transporteur, distributeur - pour parler et détendre les flux prenait tout son sens ». C'est une révolution de la parole, pour les responsables Bonduelle Frais, qui tentent depuis dix ans de détendre les flux avec certains clients pour, juge Jean-Michel Ros, responsable logistique France, « livrer ensemble dans de meilleures circonstances, plutôt que chacun, en tension, dans son silo ».

Anticiper les flux

Résultats des échanges : les commandes sont plus précoces, passées à Bonduelle le matin, pour une livraison le lendemain à la plateforme, plutôt que le soir même. Avec la même DLC,



La détente des flux permet d'apaiser l'étape du chargement du camion qui, si l'urgence est trop grande, peut favoriser la survenue d'accidents. (Photo © FR/pleins Titres).

selon Jean-Michel Ros : « Je dispose de sept heures dans l'usine pour calibrer la présence de personnel, programmer la fabrication, le lendemain, jour du départ, préparer les commandes. Anticiper fait gagner du temps et de la qualité ». Le transporteur livre plus tôt chez CSD, qui charge aussi plus tôt avant que ses chauffeurs, tous en interne, ne distribuent le lendemain dans les magasins, des salades fabriquées la veille. « Nous planifions mieux, dit Bruno Cagnon. Et le transporteur qui nous livre, lui, a plus de visibilité pour optimiser ses tournées et prévenir ses conducteurs ». Pour Jean-Michel Ros, « la distribution, elle, gagne en sérénité, en fraîcheur, ponctualité... Reste à convaincre tout le monde ».



* La quatrième gamme réunit produits agricoles et préparations crues, prêts à l'emploi, conditionnés en sachet et conservés par réfrigération



Humberto Afonso et son épouse se mettent d'accord avec Pierre-Alban Doucet sur un contrat de prévention. (Photo © Carsat).

AFONSO, la prévention brique après brique

Parti tout seul il y a vingt ans, Humberto AFONSO compte aujourd'hui presque 80 personnes pour répondre au besoin de construction de logements collectifs sur la région lyonnaise. Mais, construire comme à l'âge de pierre, ce n'est pas pour lui. Il soutient des investissements forts en équipements, y compris en matière de sécurité.

« Au début, on n'était pas sur la même longueur d'onde » reconnaît Pierre-Alban Doucet, contrôleur de sécurité. « Les préoccupations n'étaient pas à la bonne échelle, trop à court terme ». En effet, bien souvent on pense que ranger un chantier, aménager son accès ou encore s'occuper de l'accueil d'un nouveau, c'est du temps perdu. Mais ça, c'était avant. Certes, depuis qu'elle répond directement aux appels d'offre et ne travaille plus comme sous-traitant, l'entreprise a fortement grossi et a dû se structurer, avec le recrutement d'un acheteur, d'un métreur et surtout d'un directeur de travaux, Benjamin Renard. « Le personnel jeune, habitué à du matériel moderne, facilite le changement de culture d'entreprise notamment auprès des compagnons plus anciens » souligne-t-il. Ce changement de culture a débuté par le renouvellement d'équipements et l'achat de matériels. Mais pour bénéficier d'une aide financière de la Carsat, il fallait qu'ils offrent un plus pour la sécurité des utilisateurs : plus légers, plus facilement transportables, plus rapides à mettre en place, moins fragiles.

Un chantier « tapis rouge »

A Francheville, l'accès piéton au chantier se fait par une petite porte, séparée de l'entrée des engins. Les cheminements aplanis et bétonnés par endroits sont recouverts d'un textile de protection résistant. Moins de boue dans les bâtiments de la base vie (donc moins de nettoyage), ce qui diminue le risque de glissade, comme sur le reste du chantier. Enthousiaste, Nelson Martins, chef de chantier, explique que l'installation des protections contre les chutes est un jeu d'enfant « les poteaux s'empilent facilement au fur et à mesure de l'élévation



Les potelets s'empilent, supportant les garde-corps. (Photo © Carsat).



M. Nelson Martins chef de chantier, explique que les grilles garde-corps peuvent se relever pour monter le mur en brique en sécurité. (Photo © Carsat).

du bâtiment et les grilles peuvent se relever légèrement pour ne pas gêner le montage du mur en brique, permettant de travailler en sécurité ». Le deuxième niveau du bâtiment d'à côté est déjà monté et les garde-corps entourent toute la zone de ferrailage du plancher sur laquelle s'affairent une dizaine de personnes. Un peu plus loin, la scie à brique équipée d'un arrosage permet de réduire les poussières. La table de découpe stabilise les briques et positionne l'opérateur à bonne distance du disque de découpe. Sur la zone de stockage, potelets, consoles et socles sont alignés dans leurs paniers de stockage et déplacés à l'aide de la grue.

Cultiver la prévention

Pour cultiver la prévention, Humberto Afonso admet qu'investir dans du matériel ne suffit pas. Avec l'aide de son épouse Sonia, à l'administration de l'entreprise, ils planifient chaque année les formations qui accompagnent la prise en main des nouveaux équipements : CACES pour la conduite des mini pelles, sauveteurs secouriste du travail... L'accueil des nouveaux est également anticipé une fiche d'accueil et un livret de sécurité ont été rédigés, mais le parcours d'intégration comprend bien plus avec une période d'adaptation sur un chantier. Aujourd'hui, Pierre-Alban Doucet se félicite de cette évolution « Je commence à observer les bons réflexes : des gars qui se posent la question de produire certes dans les délais, mais aussi en qualité et en sécurité ». Humberto Afonso ajoute « L'objectif est de faire mieux et que le client soit content » et s'étonne presque « on a amélioré la rentabilité de l'entreprise, alors que l'on a dépensé plus ».

Ecrasé sous une table élévatrice

Un intérimaire trouve la mort lors d'une opération de maintenance

Mise à disposition par une agence d'emploi locale dans une PME familiale, la victime est chargée de réaliser des opérations de maintenance préventive dans les ateliers de fabrication. Le jeune intérimaire de 27 ans, titulaire d'un BTS en maintenance industrielle, n'en était pas à sa première expérience professionnelle. L'entreprise avait dressé une liste d'opérations pour le début de semaine, comprenant le graissage des axes des tables élévatoires. Le mode opératoire consistait à arrêter l'installation, table élévatrice en position haute, passer les avant-bras sous l'installation pour raccorder la pompe à graisse aux embouts de graissage et remettre en route l'installation. En réalité, la victime arrête l'installation à partir du boîtier de commandes, s'accroupit et passe sous la table élévatrice pour pouvoir accéder aux embouts de graissage des axes et raccorder la pompe à graisse. A ce moment, le T de distribution hydraulique encore sous pression se rompt, faisant descendre la table sur l'opérateur. Il sera découvert 10 minutes après par le chargé de maintenance de l'entreprise.



Mécanisme de la table élévatrice à graisser. (Photo © Carsat).

MESURES DE PRÉVENTION

Mesures techniques

L'INRS propose deux fiches pratiques complémentaires sur la prévention des risques dans les activités de maintenance (ED 123 et ED 129), ainsi qu'une brochure pour intégrer la santé et la sécurité dans le processus de conception d'une machine (ED 6154).

- Pour l'achat d'une nouvelle machine, élaborer le cahier des charges en se reportant à la brochure de l'INRS « Réussir l'acquisition d'une machine ou d'un équipement de production (ED 6231). Intégrer également à la norme NF EN1570-1.
- Formaliser précisément les procédures de maintenance et de consignation en intégrant les documents techniques de chaque équipement et les modes opératoires des interventions (brochure INRS ED 6109).

Mesures organisationnelles : sécurité des nouveaux et des intérimaires

- Anticiper le recours à l'intérim en précisant les caractéristiques du poste à pourvoir avec la fiche de liaisons réalisée par la Carsat Rhône-Alpes pour améliorer la communication avec l'agence d'emploi (CC003).
- Constituer et afficher des fiches de postes intégrant la sécurité sur chaque équipement de travail (brochure de l'INRS ED 126).

Mesures Humaines : formation et tutorat

- Vérifier les formations et les habilitations des nouveaux embauchés, intérimaires ou prestataires.
- Formaliser un accueil à partir des recommandations de la CATMP du 31 mars 2007.
- Assurer la formation aux règles de sécurité du poste. Consulter la brochure de la Carsat Rhône-Alpes sur la formation renforcée du personnel intérimaire (SP1170)
- Organiser un tutorat. Retrouver la liste des organismes de formations référencés par la Carsat Rhône-Alpes qui proposent la formation du Tuteur et Santé & Sécurité.

AGIR ENSEMBLE POUR PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Conférences du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels (Carsat - INRS - Cnam - Eurogip)

> Conférence d'ouverture : Mutations numériques du travail, enjeux pour la santé-sécurité.

Mardi

29

Mai

- Réduire les émissions de styrène dans l'activité polyester.
- Des normes de management santé-sécurité à la culture de prévention : quelle stratégie pour les entreprises.
- Évolutions des recommandations CACES, objectifs poursuivis, moyens retenus et calendrier de mise en œuvre.
- SIRICH, l'outil pour évaluer les risques chimiques dans son entreprise.
- Prévention des risques chimiques : des entreprises ont réussi et témoignent (suivi des Trophées Risques Chimiques Pros).
- Quelles pistes pour améliorer la coordination sécurité et protection de la santé dans le BTP ?

Mercredi

30

Mai

- Organisation des chantiers en phase conception : avantages technico-économiques.
- L'émergence des exosquelettes en entreprise, comprendre pour agir.
- Les consignes de sécurité incendie : de l'élaboration à la mise en œuvre.
- Quels outils pour maîtriser les risques chimiques dans les garages automobiles ?
- Prévenir les risques professionnels : un enjeu économique durable pour l'entreprise.
- La prévention du risque routier en milieu professionnel.
- Intégrer la prévention dans la relation école-jeune-entreprise (suivi d'une signature de convention de partenariat).
- Habilitation électrique, les évolutions.
- La prévention des TMS : la relation gagnant-gagnant entre client et fournisseur.

Judi

31

Mai

- Prévenir les risques psychosociaux, quelles modalités d'actions ?
- Travail des métaux : outils et solutions pour prévenir les risques CMR et TMS.
- Évolution de la tarification des risques professionnels, quels impacts en prévention ?
- Formation à distance des préventeurs en santé et sécurité au travail, quels gains pour l'entreprise ?
- Évaluer, gérer le risque lors des interventions susceptibles de libérer des fibres d'amiante (SS4).

Inscrivez-vous gratuitement avec le code EILY145 sur le site www.preventica.com

> >> **Retrouvez - nous**

> sur notre stand principal (H 59) et

> sur notre stand amiante (M 68)